



## Résoudre des problèmes : mise en pratique du geste de réflexion.

Le geste de réflexion est un geste complexe qui fait intervenir tous les autres et qui est nécessaire au transfert. Il est donc essentiel et souvent les apprenants ignorent en quoi il consiste et comment le mettre en œuvre. La gestion mentale donne les mots pour combler ces lacunes.

**Contenu :** nous vous proposons deux journées pour revisiter ce geste. Durant la première journée, nous aborderons ses aspects théoriques grâce à de nombreuses mises en situations. Entre les deux journées de formation, nous vous inviterons à mettre en pratique vos connaissances afin de nous en servir pour la deuxième journée. Celle-ci, nous permettra ainsi de faire un retour sur vos expériences et de répondre à vos questions quant à la mise en pratique de ce geste.

Ces deux journées nécessitent donc un investissement personnel afin d'en tirer un maximum de bénéfice dans votre pratique professionnelle.

**Objectif :** être capable de remédier aux difficultés des apprenants par une mise en œuvre appropriée de ce geste complexe.

**Dates :** les 14 et 28 mars 2020.

**Lieu :** à l'Espace 125, Rue Rodenbach, 125, 1190, Bruxelles – Sud de Bruxelles : quartier Molière - Vanderkindere – accès avec les trams 3, 4 ou 7 – arrêt Berkendael

**Formatrices :** Denise Daems, enseignante, et Sophie Acquisto, logopède, toutes les deux formatrices en gestion mentale.

**Public cible :** toute personne qui a suivi au minimum les niveaux 1 et 2 de gestion mentale.

**Coût :** 160€ (140€ pour ceux qui sont déjà membres d'IF Belgique pour 2019-20)

Cette somme de 160€ est à verser au compte BE20 3101 5687 5156 d'IF Belgique **dès l'inscription:** elle comprend l'adhésion à IF Belgique jusqu'au 30 juin 2020 et permet de recevoir les deux publications de l'association pour l'année 2019-20. En cas de désistement après le 14 janvier 2020, la somme versée pour l'inscription ne pourra être récupérée.

### Inscription:

- ☉ remplir la **fiche d'inscription** ci-dessous, **la renvoyer complétée et signée** à l'adresse d'IF Belgique soit par courrier postal soit par courrier électronique (en la scannant avec la signature)
- ☉ et verser dès l'inscription la somme de 160€ (ou 140€) à IF Belgique

Nombre minimum d'inscrits : 12 personnes – maximum : 16 personnes



## Fiche d'inscription : mettre en pratique le geste de réflexion

Merci de compléter la fiche ci-dessous et de la renvoyer à Hélène Delvaux, rue Haute-Hez, 72, à 4653 Bolland (Belgique).

### Fiche inscription.

Je soussigné(e),

Nom : .....

Nom d'épouse (facultatif) : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Téléphone : ..... GSM : .....

e-mail (merci d'écrire très lisiblement) : .....

Profession : .....

m'inscris à la formation « **Résoudre des problèmes : mise en pratique du geste de réflexion** », n° 2042  
qui aura lieu à **Bruxelles le 14 et le 28 mars 2020 de 9h à 16h.**

En cas de désistement après le 14 janvier 2020, je sais que la somme versée pour l'inscription ne pourra être récupérée. En cas d'empêchement j'avertirai IF Belgique de mon absence, au moins trois jours avant le début de la formation (043877127 ou [ifbelgique@yahoo.fr](mailto:ifbelgique@yahoo.fr)).

J'accepte que mon adresse électronique soit utilisée uniquement pour m'envoyer la Newsletter d'IF Belgique et des informations sur les formations proposées par cette association.

Pour le paiement :

je verse **dès mon inscription** la somme de 160€ (140€ si je suis déjà membre d'IF pour 2019-20) sur le compte BE20 3101 5687 5156 (code BIC : BBRUBEBB – Banque ING) d'IF Belgique, 72, rue Haute-Hez, 4653 Bolland (en mentionnant bien « **Bruxelles, n° 2042** », **ainsi que vos nom et prénom**).

Date et Signature,